



Conseil économique et social

Distr.: générale
20 octobre 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de la réduction des risques de catastrophe

Cinquième session

Bangkok, 10-12 octobre 2017

Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur sa cinquième session

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

Questions portées à l'attention de la Commission

1. Les décisions ci-dessous adoptées par le Comité de la réduction des risques de catastrophe sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):

Décision 1

Le Comité appuie les efforts en cours visant à regrouper les différents volets de ses travaux relatifs aux systèmes d'alerte rapide multirisques, aux applications des techniques spatiales régionales aux fins de la réduction des risques de catastrophe et au partage des connaissances au sein d'un réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, en vue de promouvoir une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des cadres de développement de portée mondiale ainsi que la concertation entre les membres du Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience relevant du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique.

Décision 2

Le Comité décide que la deuxième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes se tiendra à Téhéran en janvier 2018, aux fins de la création et de l'opérationnalisation simultanées du Centre dans le pays hôte, et prie le Conseil d'administration de rendre compte à la Commission, à sa soixante-quatorzième session, des activités menées par le Centre au titre de son programme de travail.

2. Le Comité reconnaît la pertinence des résultats de la Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe et souligne qu'ils devraient être portés à l'attention de la Commission pour continuer de renforcer la cohérence des efforts visant à mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. Le Comité insiste sur la demande adressée à la Secrétaire exécutive à l'alinéa c) du paragraphe 6 du dispositif de la résolution 73/7 de la Commission, à savoir faire appel à de nouveaux donateurs potentiels, s'il y a lieu, et examiner les possibilités novatrices de mobilisation de ressources propres à renforcer le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays de l'Asie du Sud-Est.

4. Le Comité reconnaît la contribution que pourraient apporter les applications des techniques spatiales à la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et recommande que le plan d'action Asie-Pacifique sur les applications des techniques spatiales (2018-2030) envisagé permette de renforcer la contribution du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable.

II. Compte rendu des travaux

A. La réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

(Point 4 de l'ordre du jour)

5. Le Comité était saisi d'une note du secrétariat sur la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (E/ESCAP/CDR(5)/1).

6. Le Comité a bénéficié des résultats d'une table ronde qui a réuni les participants suivants: M^{me} Shamima Haque, Secrétaire adjointe du Ministère bangladais de la gestion des catastrophes et des opérations de relèvement; M. Suprayoga Hadi, Responsable principal de la planification de l'Agence de planification du développement national et ex-Directeur général en charge de la région spéciale au sein du Ministère indonésien des villages; et M^{me} Sofeenaz Hassan, Directrice générale du Centre national de gestion des catastrophes des Maldives.

7. Les représentants des membres et membres associés de la Commission suivants ont fait des déclarations: Australie; Chine; Fédération de Russie; Inde; Iran (République islamique d'); et Japon.

8. Le représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a fait une déclaration.

9. Le Comité a été informé des initiatives nationales menées par les États membres pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai d'une manière cohérente venant compléter les efforts visant à atteindre les cibles relatives à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience du Programme 2030 et de tous les cadres de développement de portée mondiale. Il s'agissait notamment d'intégrer les considérations relatives aux risques et à la résilience dans les plans de développement et les stratégies à long terme et de mettre en place des mécanismes de coordination institutionnels.

10. Le Comité s'est félicité de l'appui apporté par les États membres à d'autres pays de la région en vue de protéger les communautés les plus vulnérables au moyen de diverses activités de coopération technique; du partage des compétences dans les domaines de la météorologie et des applications spatiales et technologiques pour la réduction des risques de catastrophe; des échanges de personnel et de la formation; de la coopération Sud-Sud; et des contributions financières versées au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

11. Le Comité a souligné l'importance de parler « d'une seule voix » lors de l'examen des liens complexes et dynamiques entre catastrophes et développement dans la région, notant qu'il était nécessaire d'établir des passerelles entre les actions menées à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

12. Le Comité s'est félicité des mesures prises actuellement pour donner effet au programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration à sa première session, tenue à New Delhi en 2016, y compris s'agissant du versement de 3,3 millions de dollars au Centre à l'appui des activités de renforcement des capacités et des réunions de groupes d'experts.

13. Le représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a informé le Comité que la Fédération disposait d'un vaste réseau de sociétés nationales et de bénévoles dans toute la région et a suggéré qu'il pourrait être utilisé pour appuyer le réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes qui était envisagé.

B. « Unis dans l'action » pour la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience

(Point 5 de l'ordre du jour)

14. Le Comité était saisi d'une note d'information, intitulée « Thematic Working Group on Disaster Risk Reduction and Resilience of the Asia-Pacific Regional Coordination Mechanism: implemented activities and future direction » (E/ESCAP/CDR(5)/INF/2, en anglais seulement).

15. Un représentant du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a fait une déclaration.

16. Les représentants des organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies suivants ont fait des déclarations: Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement à Bangkok et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

17. Le Comité a pris note des efforts menés à l'échelle mondiale et régionale pour appliquer le Cadre de Sendai, notamment les activités du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes visant à définir l'architecture du nouveau système de surveillance.

18. Le Comité s'est félicité des efforts déployés par les entités des Nations Unies travaillant sous l'égide du Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience relevant du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique et par le Groupe des Nations Unies pour le développement pour coordonner leurs interventions et leurs programmes.

C. Mécanismes régionaux en faveur des dispositifs d'alerte rapide multirisques

(Point 6 de l'ordre du jour)

19. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Renforcement des mécanismes régionaux en faveur des dispositifs d'alerte rapide multirisques » (E/ESCAP/CDR(5)/2).

20. Le Comité a bénéficié des travaux d'un groupe d'experts composé de M. Muhammad Idrees Mahsud, Membre de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes du Pakistan; M. Andi Eka Sakya, Président de l'Association régionale V de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour le Pacifique Sud et Président du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien; et M. Ali Shareef, Directeur général adjoint du Service météorologique des Maldives. Ces travaux ont été animés par M. Vicente B. Malano, Administrateur du Département de sciences et de la technologie de l'Administration philippine des services atmosphériques, géophysiques et astronomiques.

21. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Afghanistan; Chine; Fédération de Russie; Inde; Iran (République islamique d'); République de Corée; et Thaïlande.

22. Le Comité a noté la nécessité de mettre en place et d'approfondir les systèmes d'alerte rapide multirisques et a déclaré son appui au réseau de résilience aux catastrophes de la région Asie-Pacifique. Le réseau comprendrait les travaux en cours de la CESAP et de ses partenaires en vue d'obtenir une plus grande cohérence entre les cadres mondiaux et les contributions à la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

23. Le Comité a souligné le rôle important de la coopération régionale dans le renforcement des systèmes d'alerte rapide multirisques dans la région Asie-Pacifique et a exprimé son soutien aux travaux de la CESAP.

24. Le Comité a reconnu l'utilité des contributions apportées par la CESAP et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) par le biais du Comité des typhons CESAP/OMM et du Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux. Il a noté la nécessité d'élargir le partenariat par l'incorporation du Réseau international pour les systèmes d'alerte rapide multirisques.

25. Le Comité s'est félicité des initiatives soutenues par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs en vue de développer la coopération régionale et de renforcer les capacités d'alerte rapide aux tsunamis et aux catastrophes liées au climat dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, y compris sous la forme de l'établissement du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie. Il a remercié les donateurs existants et invité les gouvernements et les entités non gouvernementales à envisager de verser des contributions financières ou en nature au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

26. Le Comité a pris note avec satisfaction de la contribution supplémentaire apportée par le Gouvernement thaïlandais pour reconstituer le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

27. Le Comité a noté qu'il fallait que le Réseau Asie-Pacifique de résilience aux catastrophes et le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes accordent la priorité à l'appui au renforcement des capacités dans les pays à haut risque et à faibles capacités.

D. Mécanismes de transfert des risques de catastrophe

(Point 7 de l'ordre du jour)

28. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Les mécanismes de transfert des risques de catastrophe: questions et considérations intéressant la région Asie-Pacifique » (E/ESCAP/CDR(5)/3).

29. Le Comité a bénéficié des travaux d'un groupe d'experts sur les mécanismes de transfert des risques de catastrophe. Les participants à ces travaux étaient les suivants: M. Vincente B. Malano, Administrateur du Département des sciences et de la technologie de l'Administration philippine des services atmosphériques, géophysiques et astronomiques; M^{me} Apiradee Yimlamai, Directrice du Centre de recherche de la Banque pour l'agriculture et les coopératives agricoles de Thaïlande; et M. Giriraj Amarnath, Chef du Groupe de recherche du service de télédétection et des systèmes d'information géographique de l'Institut international de gestion des eaux de Sri Lanka.

30. Les représentants des membres et membres associés suivants ont fait des déclarations: Inde, Fédération de Russie et Japon.

31. Le Comité a noté que le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs avait accompli des progrès importants dans le renforcement de la coopération régionale en matière de systèmes d'alerte rapide multirisques et a encouragé la CESAP à continuer de tirer parti de tels résultats. Un représentant a souligné le rôle de coordination joué par la CESAP dans le renforcement des mécanismes de transfert des risques de catastrophe, y compris au moyen du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, conformément au domaine d'intervention prioritaire 3 du Cadre de Sendai, à savoir investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience.

32. Le Comité a été informé qu'une étude de la CESAP était en cours pour évaluer les bonnes pratiques mondiales, les enseignements tirés et les perspectives de coopération régionale en matière de transfert des risques de catastrophe et de financement.

33. Un représentant a été d'avis que la CESAP, en tant qu'organe intergouvernemental, n'était pas apte à poursuivre de telles initiatives, les institutions financières multilatérales qui disposaient des compétences requises étant les mieux placées pour mener à bien ces travaux. Le représentant a également estimé que la résolution 73/7 de la Commission ne couvrait pas le financement des risques de catastrophe, y compris les mécanismes de transfert des risques.

E. Les applications des techniques spatiales au service de la réduction des risques de catastrophe

(Point 8 de l'ordre du jour)

34. Le Comité était saisi de la note d'information intitulée « Promoting regional cooperation on the applications of space technology and geographic information systems for effective disaster risk reduction » (E/ESCAP/CDR(5)/INF/3, en anglais seulement).

35. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations: Bangladesh; Chine; Fédération de Russie; Inde; Iran (République islamique d'); Japon; Sri Lanka; et Thaïlande.

36. Le représentant du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a fait une déclaration.

37. Le représentant du Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable a fait une déclaration sur le rapport du Président du Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable sur sa vingt-et-unième session. Le Comité a pris note de cette déclaration sur le rapport.

38. Le Comité a également noté que le Comité consultatif intergouvernemental avait examiné le programme de travail du Programme régional pour les applications des techniques spatiales, y compris les activités d'appui aux pays de la région touchés par les catastrophes et que la gestion des risques de catastrophe demeurerait une priorité thématique importante du Programme.

39. Le Comité a noté que le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales et des systèmes d'information géographique aux fins de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017), au titre duquel le Programme régional pour les applications des techniques spatiales était en cours de mise en œuvre, serait achevé d'ici à la fin de 2017 et que le Comité consultatif intergouvernemental avait examiné et affiné les grandes lignes d'un nouveau plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales (2018-2030). Il a noté également que le nouveau plan d'action serait fondé sur la vision selon laquelle, d'ici à 2030, tous les pays de la région Asie-Pacifique pourraient avoir accès aux sciences, techniques et applications spatiales et les utiliser dans toute la mesure possible pour répondre à leurs besoins individuels et régionaux en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

40. Le Comité a noté que dans le cadre du projet de plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales (2018-2030), le Comité consultatif intergouvernemental du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable s'attacherait à concrétiser la vision arrêtée dans le plan d'action en faisant office de plateforme principale de la région pour la coordination et le renforcement de la coopération régionale en matière de techniques spatiales à l'appui de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

41. Le Comité a entendu un exposé présenté par le représentant du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, lequel a parlé du Cadre stratégique sur l'information et les services géospatiaux pour les catastrophes (2016-2030), et un autre présenté par le représentant du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui a décrit les meilleures pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe dans les pays asiatiques.

42. Le Comité a noté que la coopération régionale dans le domaine des applications des techniques spatiales avait joué un rôle important pour, d'une part, combler les lacunes sur le plan des connaissances et des capacités s'agissant d'accéder aux technologies spatiales et aux données et informations d'origine spatiale ainsi qu'aux outils et services dans ce domaine, et de l'autre, pour permettre de les utiliser efficacement à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030, du Cadre de Sendai et de l'Accord de Paris. Le Comité a fait valoir que la coopération devait se poursuivre, en particulier en vue d'aider les pays ayant des besoins particuliers et dotés de faibles capacités.

43. Le Comité a remercié les États membres qui avaient utilisé le réseau lié au Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable pour aider les autres pays en fournissant des données satellitaires et en mettant à leur disposition des formations, outils, produits et services visant à renforcer leurs capacités. Il a souligné qu'il convenait de poursuivre la coopération dans le cadre de ce réseau et d'examiner des moyens de coopération novateurs et concrets.

44. Le Comité s'est félicité des travaux menés par le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses, et des activités entreprises au sein de ses centres de service en Chine, en Inde et en Thaïlande. Les activités d'appui du Mécanisme en faveur des pays à haut risque et dotés de faibles capacités ainsi que du réseau qui se chargeait d'apporter cet appui devaient être élargies. Le Comité a également fait état de la nécessité de résoudre les difficultés liées aux tempêtes de poussière et de sable dans l'ensemble de la région.

45. Le Comité a salué les travaux entrepris pour réexaminer le rôle du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable et a souligné que ce dernier devrait être renforcé afin d'appuyer les objectifs de développement durable.

46. Le Comité a souligné que le projet de plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales (2018-2030) devrait être lié aux cadres régionaux et mondiaux pertinents, notamment à la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique et au processus afférent au cinquantième de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

47. Le Comité a noté que le projet de plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales (2018-2030) serait présenté pour son adoption, lors de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, prévue à la fin 2018.

F. Exécution du programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes
(Point 9 de l'ordre du jour)

48. Le Comité était saisi du rapport sur l'état d'avancement du programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (E/ESCAP/CDR(5)/4).

49. Le Comité a bénéficié des résultats d'une table ronde à laquelle ont participé les personnes suivantes: M. Felino O. Castro, Directeur du Bureau des services d'assistance et de gestion des interventions en cas de catastrophe du Département de la protection sociale et du développement des Philippines; M. K.H.M.S. Premalal, Directeur général du Département de météorologie de Sri Lanka; et M. Yang Youlin, Coordinateur pour l'Asie et le Pacifique du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

50. Le représentant de la République islamique d'Iran a fait une déclaration.

51. Le Comité a noté avec satisfaction les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, qui avait été présenté par son Conseil d'administration à sa première session. Le Comité a constaté que le Centre constituait un mécanisme régional indispensable à la réalisation des objectifs et priorités du Cadre de Sendai.

52. Le Comité a été informé des progrès sensibles accomplis en vue de mener à terme la création du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes en République islamique d'Iran, conformément à la résolution 71/11 de la Commission, et a souligné l'urgente nécessité de rendre opérationnel et de gérer le Centre dans le pays hôte en 2017 sans plus tarder. Le secrétariat devrait faciliter et fournir tout l'appui nécessaire à cet égard, comme il convient. Dans ce contexte, le Comité a demandé au secrétariat de mener à terme la création du Centre en étroite collaboration avec le pays hôte.

53. Le Comité s'est félicité de l'appui généreux fourni par le Gouvernement de la République islamique d'Iran ainsi que de toutes les mesures prises pour remplir ses engagements conformément à la résolution 71/11 de la Commission relative à la création du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.

G. Examen des projets de résolution éventuels à soumettre à la Commission à sa soixante-quatorzième session

(Point 10 de l'ordre du jour)

54. Aucun projet de résolution n'a été proposé.

H. Questions diverses

(Point 11 de l'ordre du jour)

55. Aucune autre question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

I. Adoption du rapport

(Point 12 de l'ordre du jour)

56. Le Comité a adopté le présent rapport le 12 octobre 2017.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

57. Le Comité a tenu sa cinquième session à Bangkok du 10 au 12 octobre 2017. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP. M. Nadhapit Snidvongs, Vice-Ministre thaïlandais de l'intérieur, a prononcé l'allocution d'ouverture. M. Muhammad Idrees Mahsud, membre de l'Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes, a prononcé un discours liminaire au nom de M. Omar Mahmood Hayat, Président de l'Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes.

58. Les conclusions du rapport 2017 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, intitulé *Leave No One Behind: Disaster Resilience for Sustainable Development* (« Ne laisser personne de côté: la résilience face aux catastrophes pour le développement durable ») ont été officiellement présentées par la Directrice de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP. Les journalistes ont été invités à relayer les conclusions du rapport.

B. Participation

59. Les représentants des membres et des membres associés ci-après ont participé à la session du Comité: Afghanistan; Arménie; Australie; Bangladesh; Cambodge; Chine; Fédération de Russie; Fidji; Îles Cook; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Japon; Kiribati; Kirghizistan; Maldives; Mongolie; Myanmar; Népal; Pakistan; Philippines; République de Corée; République démocratique populaire lao; Singapour; Sri Lanka; Thaïlande; Tonga; Turquie; et Viet Nam.

60. Ont participé à la session les représentants des Observateurs permanents auprès de la CESAP ci-après: Belgique; Mexique; et Suisse.

61. Les bureaux ci-après du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies étaient représentés: Bureau des affaires spatiales; Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes; et Division de statistique en tant que secrétariat du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

62. Étaient représentés les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après: Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement à Bangkok; Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable; Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale; Comité régional des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale pour l'Asie et le Pacifique; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Organisation météorologique mondiale; Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; Programme des Nations Unies pour les établissements humains; secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; et Union internationale des télécommunications.

63. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Banque asiatique de développement; Commission du Mékong; et Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie.

64. Les organisations non gouvernementales et autres organismes ci-après étaient représentés: APEC Climate Centre; Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; Fondation pour la recherche CIMA; et Institut asiatique de technologie.

C. Élection du Bureau

65. Le Comité a élu le Bureau suivant:

Président:	M. Omar Mahmood Hayat (Pakistan)
Vice-Présidents:	M. Luvsansharav Ulziibayar (Mongolie) M ^{me} Shamima Haque (Bangladesh) M. Yin Benjie (Chine)
Rapporteur:	M ^{me} Sofeenaz Hassan (Maldives)

D. Ordre du jour

66. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:
1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. La réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 5. « Unis dans l'action » pour la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience.
 6. Mécanismes régionaux en faveur des dispositifs d'alerte rapide multirisques.
 7. Mécanismes de transfert des risques de catastrophe.
 8. Les applications des techniques spatiales au service de la réduction des risques de catastrophe.
 9. Exécution du programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.
 10. Examen des projets de résolution éventuels à soumettre à la Commission à sa soixante-quatorzième session.
 11. Questions diverses.
 12. Adoption du rapport.

E. Manifestations parallèles

67. La première Semaine de la résilience face aux catastrophes de la CESAP a été organisée parallèlement à la session du Comité. Les réunions d'experts, les manifestations parallèles et les sessions spéciales ci-après se sont tenues dans le cadre de cette Semaine:

- a) 10 octobre 2017: présentation officielle du rapport 2017 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique;
- b) 10 octobre 2017: réunion d'experts sur les indicateurs statistiques géospatiaux relatifs à la mise en œuvre des objectifs de développement durable se rapportant aux catastrophes;
- c) 9 et 10 octobre 2017: consultation régionale concernant l'étude sur la sécheresse réalisée par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la CESAP;
- d) 9-11 octobre 2017: consultation d'experts sur la gestion de l'information et des connaissances sur les catastrophes;

e) 9-11 octobre 2017: réunion d'experts sur la coopération régionale en matière d'alerte précoce en cas d'inondation des bassins hydrographiques transfrontières, de crues soudaines et de glissements de terrain en Asie et dans le Pacifique;

f) 9-12 octobre 2017: plateforme d'apprentissage régionale sur la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience: veiller à la cohérence des programmes de développement à l'échelle mondiale;

g) 9-12 octobre 2017: vingt-et-unième session du Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable;

h) 12 octobre 2017: manifestation spéciale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est: mise à l'honneur des réalisations en matière de coopération régionale et d'innovation et des enseignements tirés dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

68. Une exposition sur le thème « Ne laisser personne de côté » a été présentée au Centre de conférences des Nations Unies du 9 au 12 octobre 2017. Ont participé à cette exposition: Agence allemande de coopération internationale; Agence thaïlandaise pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales; Ambassade de la République des Philippines en Thaïlande; Ambassade du Japon en Thaïlande; Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes; Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour la population; Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes; Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement à Bangkok; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; Institut de Stockholm pour l'environnement; ONU-Habitat; et Volontaires des Nations Unies.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CDR(5)/1	La réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030	4
E/ESCAP/CDR(5)/2	Renforcement des mécanismes régionaux en faveur des dispositifs d'alerte rapide multirisques	6
E/ESCAP/CDR(5)/3	Les mécanismes de transfert des risques de catastrophe: questions et considérations intéressant la région Asie-Pacifique	7
E/ESCAP/CDR(5)/4	Rapport sur l'état d'avancement du programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes	9
E/ESCAP/CDR(5)/5	Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur sa cinquième session	
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CDR(5)/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/CDR(5)/L.2	Projet de rapport	12
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
E/ESCAP/CDR(5)/INF/1	Preparation of the proposed strategic framework for the biennium 2020-2021 ^a	4
E/ESCAP/CDR(5)/INF/2	Thematic Working Group on Disaster Risk Reduction and Resilience of the Asia-Pacific Regional Coordination Mechanism: implemented activities and future direction	5
E/ESCAP/CDR(5)/INF/3	Promoting regional cooperation on the applications of space technology and geographic information systems for effective disaster risk reduction	8
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
http://www.unescap.org/sites/default/files/Information%20Note%20for%20Participants%20CDRR5.pdf	Information for participants	
www.unescap.org/events/committee-disaster-risk-reduction-fifth-session	List of participants	
www.unescap.org/sites/default/files/CDR5%20Tentative%20Programme_web.pdf	Tentative programme	

^a Pour des raisons techniques, le document E/ESCAP/CDR(5)/INF/1 a été supprimé